



AVIS CONSEIL MUNICIPAL

La prochaine séance du Conseil Municipal se tiendra le

Mardi 10 octobre 2023 à 20H00

en Salle du Conseil Municipal à la Mairie à Longeville-lès-Metz

Désignation du secrétaire de séance.

Approbation du Procès-verbal de la séance du 29 juin 2023.

- Point n°1 – Création d'un emploi en contrat d'apprentissage
- Point n°2 – Mise en place de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1^{er} janvier 2024 – Budget principal de la commune de Longeville-lès-Metz
- Point n°3 – Approbation du règlement budgétaire et financier – Budget principal de la commune de Longeville-lès-Metz
- Point n° 4 – Règles et durée d'amortissement en M57 à compter du 1^{er} janvier 2024
- Point n° 5 – Examen et vote de demandes de subventions présentées à la commune au titre de l'exercice 2023
- Point n°6 – Régularisation de Partenariats – Saison Estivale 2023
- Point n°7 – Référent déontologue des élus – désignation d'un comité de déontologie – approbation des statuts
- Point n°8 – Approbation du rapport définitif de la commission local d'évaluation des charges transférées de Metz Métropole (C.L.E.C.T) – intégration de la commune de Lorry-Mardigny
- Point n° 9 – Renonciation au produit de la chasse
- Point n° 10 – Renouvellement bail de chasse -commission communale consultative de chasse (4C) – désignation de deux délégués du conseil municipal

Informations diverses



Le Maire

Delphine FIRTION

(Pour affichage officiel "Mairie" et "Saint-Symphorien")